



# Procédure de remboursement pour les championnats nationaux 2020

*en date du 1 avril*

Volleyball Canada tient à remercier chacun d'entre vous pour sa compréhension en cette période. L'annulation des championnats nationaux n'a pas été une décision facile à prendre, mais la santé et la sécurité des joueurs, des entraîneurs, du personnel, des spectateurs et de toutes les autres personnes impliquées dans cet événement restent prioritaires. Il faudra du temps pour mener à bien ce processus de remboursement, c'est pourquoi nous vous demandons de faire preuve de patience lors des prochaines étapes. Veuillez consulter ci-dessous le processus de remboursement.

## Frais d'inscription

Deux options s'offrent à vous pour obtenir le remboursement de vos frais d'inscription :

1. Les fonds peuvent être reversés sur la carte de crédit par le biais de Goalline.
2. Les équipes peuvent demander un transfert électronique de fonds (TEF).

Voir ci-dessous pour obtenir une ventilation des frais associés aux remboursements.

## Prochaines étapes

Si votre équipe souhaite obtenir le remboursement en passant par l'étape 1 décrite ci-dessus, aucune autre action n'est nécessaire et vous recevrez votre remboursement selon le calendrier de remboursement ci-dessous. Les équipes qui souhaitent obtenir un remboursement par TEF devront suivre les étapes décrites dans la section suivante.

## Processus de TEF

Les équipes qui souhaitent obtenir un remboursement par TEF sont priées de remplir le Formulaire de transfert électronique de fonds. Ces formulaires doivent être remplis **au plus tard le 10 avril**. Si vous ne remplissez pas le formulaire avant cette date, VC effectuera le remboursement directement sur votre carte de crédit.

Les clubs sont invités à demander plusieurs remboursements en un seul TEF, veuillez vous assurer de mentionner toutes les équipes sur la demande de TEF.

Toutes les demandes de soumission par TEF seront vérifiées à deux reprises avec le club pour s'assurer de l'exactitude des informations.

## Frais

Des frais de 10 \$ par équipe seront déduits pour le remboursement par Goalline.

Les frais de TEF sont de 45 \$ par équipe pour les championnats nationaux 15U-18U d'Edmonton, et de 35 \$ par équipe pour les championnats nationaux 14U.

Les frais sont calculés par équipe, et non par TEF. Si votre TEF doit inclure plusieurs équipes, le remboursement sera calculé sur la base du remboursement total moins le total des frais de toutes les équipes ayant fait l'objet d'un remboursement.



Par exemple, le Club Spike a deux équipes 14U et deux équipes 16U qui obtiennent un remboursement par TEF.

Inscription 14U x 2 = 1 900 \$

Frais de TEF 14U x 2 = 70 \$

Inscription 16U x 2 = 2 500 \$

Frais de TEF 16U x 2 = 90 \$

Montant total des inscriptions payées = 4 400 \$

Montant total des frais de TEF = 160 \$

Montant total du remboursement destiné au Club Spike = 4 240 \$

### Calendrier des remboursements

Les remboursements seront traités dans l'ordre des dates d'inscription du mois de janvier et seront effectués selon le calendrier suivant :

1. Le 10 avril : Date limite pour demander pour un TEF
2. Semaine du 13 avril : Garçons et filles 17U
3. Semaine du 20 avril : Garçons et filles 15U
4. Semaine du 27 avril : Garçons et filles 18U
5. Semaine du 4 mai : Garçons et filles 16U
6. Semaine du 11 mai : Abbotsford 14U
7. Semaine du 18 mai : Halifax 14U et Ottawa 14U

Les clubs ayant demandé un TEF pour plusieurs équipes en un seul paiement recevront leur remboursement avant le 31 mai.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez envoyer un courriel à [nationals@volleyball.ca](mailto:nationals@volleyball.ca)

### **Laissez-passer et demandes de dérogation**

Ces remboursements se feront par le biais du mode de paiement original et seront effectués avant le 31 mai. Les équipes et les parents n'ont pas nécessairement besoin de contacter VC pour demander un remboursement, car celui-ci sera effectué automatiquement.

### **Vols réservés par l'intermédiaire d'Absolute Travel**

Absolute Travel travaille actuellement à l'annulation immédiate de tous les billets et sera en communication avec la personne responsable de chaque équipe pour confirmer le plan de remboursement. Les équipes n'ont pas besoin de communiquer avec Absolute Travel pour lancer le processus d'annulation.

Air Canada : tous les billets ont été émis et payés en date du 2 mars 2020. Les équipes recevront un crédit de voyage flexible de 24 mois (à partir de la date d'émission) pour la valeur totale moins un dépôt de 50,00 \$ par vol/destination. Quelques remarques supplémentaires sur les billets :

- La destination peut être différente de celle du billet original
- Les crédits peuvent être utilisés pour des réservations de groupe ou individuelles
- Le nom du détenteur du crédit ne doit pas nécessairement être le même que celui de l'acheteur du billet
- Si le crédit est utilisé pour une réservation de groupe, les places et le sac prépayé seront inclus
- Les frais de modification pour l'utilisation des crédits seront supprimés
- Tous les changements de billets doivent être gérés par l'intermédiaire de Absolute Travel

Westjet : les billets n'ayant pas encore été émis, les soldes ne seront pas facturés. Cependant, le dépôt de 50 \$ par personne et par destination n'est pas remboursable.



## **Vols réservés en dehors d'Absolute Travel**

Les équipes et les personnes seront tenues de communiquer directement avec les compagnies aériennes ou avec leurs agents de réservation au sujet des vols. VC est conscient que les vols pourraient devoir être confirmés 30 jours à l'avance et nous nous efforcerons de parvenir à une décision définitive concernant chaque événement des championnats nationaux afin de fournir aux équipes suffisamment de temps pour annuler, le cas échéant.

Mises à jour Air Canada : <https://www.aircanada.com/ca/en/aco/home/book/travel-news-and-updates/2020/covid-19.html>

Mise à jour West Jet : <https://www.westjet.com/en-ca/travel-info/advisories#tabpanel-1462317543748-1>

## **Hôtels**

Nos fournisseurs de services d'hébergement travaille actuellement à l'annulation immédiate de tous les billets et sera en communication avec la personne responsable de chaque équipe pour confirmer le plan de remboursement. Les équipes n'ont pas besoin d'entreprendre de démarches pour lancer le processus d'annulation.

HTG : toutes les chambres seront annulées directement par HTG et aucun frais ne sera débité sur les cartes de crédit figurant au dossier. Les équipes sont priées de ne pas faire de suivi avec HTG ou avec leur hôtel dans le cadre de ce processus. Des courriels seront envoyés à chaque responsable inscrit au dossier pour confirmer que l'annulation a bien été effectuée.

EventConnect : toutes les réservations effectuées par l'intermédiaire du système EventConnect seront annulées par EventConnect et les équipes recevront un courriel de confirmation d'annulation

- Tous les acomptes non remboursables versés pendant la procédure de réservation seront désormais disponibles sous forme de crédit pour une réservation future sur notre site privé de réservation à prix réduit, qui propose des tarifs d'hôtel auxquels le grand public n'a pas accès. Ce crédit permettra à chaque individu de réserver n'importe quel hôtel pour n'importe quelle date pour toutes les destinations nord-américaines et internationales (en fonction des disponibilités).
- Chaque personne responsable de la réservation recevra sous peu des informations complémentaires sur le crédit par courriel de la part de EventConnect.

## **Laissez-passer de stationnement pour l'exposition**

L'exposition remboursera intégralement tout laissez-passer acheté pour le stationnement. Les remboursements seront émis automatiquement.